

Au début de l'après-midi, monsieur le Président, tous les députés ont reconnu qu'il fallait fournir aux représentants des trois partis l'occasion de dire ce qu'ils pensent des événements survenus à Panama.

J'ai l'honneur de lire une déclaration ministérielle, ce qui est quelque peu inhabituel. Je prie mes honorables collègues de m'excuser de ne pas leur en avoir communiqué à l'avance un exemplaire, mais ils comprendront sûrement que, dans les circonstances, cela m'a été impossible.

J'ai pensé procéder en trois étapes: tout d'abord, faire rapport de ce que nous savons sur la situation à Panama; ensuite, examiner la série d'événements qui ont abouti à la décision qu'ont prise hier soir les Américains; enfin, formuler quelques observations au sujet de Panama. Cela comprend la possibilité d'instaurer un régime démocratique stable à Panama, un pays et une région qui, d'une façon peut-être moins dramatique que l'Europe de l'Est, nous fournissent un exemple remarquable de démocratie et de courage économique. Il importe que les parlementaires de la Chambre et les pays comme le Canada aident Panama à assurer la place qui lui revient dans cette démarche tout à fait légitime.

Tout d'abord, j'aborde la question de la situation à Panama telle que nous la connaissons. La Chambre sait peut-être qu'il y a à l'heure actuelle 131 Canadiens d'inscrits comme résidents à Panama. Certains jouissent d'une double nationalité. Nous avons communiqué ou tenté de communiquer avec chacun d'eux par téléphone, soit par l'entremise de notre consul honoraire dans la ville de Panama ou encore par notre ambassade installée à Costa Rica. Aux dernières nouvelles, pour autant que nous ayons pu le constater, tous les Canadiens sont sains et saufs. Aucun d'entre eux n'est en péril.

Un agent de notre ambassade installé à Costa Rica se rendra à Panama dès que les conditions le permettront. Les combats sont moins intenses dans la ville de Panama, bien que certains maintenant s'y livrent au pillage. C'est peut-être la conséquence inéluctable du chaos actuel. Les forces fidèles au général Noriega se sont maintenant répandues dans la campagne. Noriega lui-même n'a pas été capturé.

S'il y a du nouveau je m'efforcerai de le porter à l'attention des députés qui s'intéressent à cette situation et je mettrai en oeuvre au cours du congé de Noël un système afin de tenir les députés et les Canadiens qui ont des parents ou des intérêts à Panama au courant de la situation.

En tant que membre fondateur et signataire de la Charte des Nations Unies, de même qu'en tant que signataire tout récent de la Charte de l'Organisation des Etats américains, le Canada souscrit pleinement et sans réserve au principe de la non-ingérence dans les affaires internes des états.